

## **Une autoroute vélo belle et moderne comme signature de la phase IV.**

Le littoral est le lieu d'une des premières véritables pistes cyclables à Québec. Mise en place dans les années 90, cette piste cyclable très utilisée n'est pas seulement une piste pour la plaisir d'admirer le fleuve, et les chute Montmorency, c'est aussi un axe de transit important entre les quartiers Est et la Basse-Ville.

Son aménagement actuel avec plusieurs tunnels sombres qui se remplissent facilement d'eau et des courbes très raides qui limitent la visibilité la rend dangereuse à plusieurs endroits. Un redesign important doit être fait.

Il est crucial que cette section du littoral ne répète pas les mêmes erreurs désastreuses d'autres sections du littoral où la ségrégation entre les piétons et les cyclistes n'est pas bien faite à certains endroits et où les cyclistes doivent faire de nombreux arrêts pour des sorties de stationnements.

Avec la venue de la micromobilité (vélo et trottinettes électriques entre autres), il est crucial que la piste aie une bonne largeur pour permettre facilement les dépassements et la coexistence de ces nouveaux modes de transport. Ainsi, comme le suggère le guide technique de Vélo Québec, la piste devrait avoir au moins 4,75 mètres de largeur.

Pour être agréable, le revêtement doit être uniforme et surtout éviter les passages en bois qui sont très dangereux par temps pluvieux. La piste devrait avoir des courbes et montées douces et assurer une visibilité de plus de cinq à dix mètres en tout temps.

Même si la vue du fleuve est importante pour les cyclistes et piétons, on doit tenir compte des forts vents. Il serait important de ne pas avoir de trop longues sections sans protection du vent par de la végétation ou des talus.

Un large sentier piéton devrait être séparé de la piste cyclable par une bande végétalisée d'au moins un mètre. Comme la piste cyclable devrait pouvoir être utilisée les quatre saisons, il serait important de réserver un espace pour une piste de ski de fond en dehors de la piste cyclable et du sentier piéton.

Le réaménagement du littoral est l'occasion d'envoyer un message fort que la Capitale nationale entre dans la modernité des transports actifs, sécuritaires et respectueux de l'environnement et remplaçant une autoroute bruyante et sous-utilisée par un boulevard urbain, une autoroute vélo et un sentier pédestre haut de gamme.

Ce court mémoire est le fruit de discussions de la Table de concertation vélo des conseils de quartiers de la ville de Québec (TCVCQ). La TCVCQ regroupe des représentants de plus d'une vingtaine de quartiers de la ville de Québec. Elle existe depuis près d'une dizaine d'années et est un interlocuteur reconnu par la ville de Québec sur les aménagements cyclables.

Martial Van Neste, Fondateur de la TCVCQ et membre de l'exécutif